

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE de CHATEAUNEUF sur LOIRE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21450082900012

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE CHATEAUNEUF S LOIRE

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : COMMUNE de CHATEAUNEUF sur LOIRE (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	36
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	40
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	41
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	45
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	46
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	47
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	48
A4 - Etat des provisions	49
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	50
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	51
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	53
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	58
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	59
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	61
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	62
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	66
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	67
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	68
--	----

D2 - Arrêté et signatures

69

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 45082	COMMUNE de CHATEAUNEUF sur LOIRE COMMUNE de CHATEAUNEUF sur LOIRE	BP 2021
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	8 295
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	145
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
CCL	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
5 375 793,00	8 223 423,00	975,38	1 099,68

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	929,12	1 037,00
2	Produit des impositions directes/population	494,88	500,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 009,66	1 182,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	584,12	370,00
5	Encours de dette/population	494,01	828,00
6	DGF/population	125,44	152,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	61,08 %	56,57 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	97,64 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	57,85 %	31,30 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	48,93 %	72,37 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 029 331,44	8 410 319,00

+

+

+

R	E		
P	R		
O	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 619 012,44

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	9 029 331,44	9 029 331,44
--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	5 224 125,95	5 681 590,00

+

+

+

R	E		
P	R		
O	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	450 908,22	171 000,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 177 555,83	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	5 852 590,00	5 852 590,00
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	14 881 921,44	14 881 921,44
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 163 099,00	0,00	2 271 560,00	2 271 560,00	2 271 560,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 566 686,00	0,00	4 707 683,00	4 707 683,00	4 707 683,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	493 534,00	0,00	548 290,00	548 290,00	548 290,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		7 223 319,00	0,00	7 527 533,00	7 527 533,00	7 527 533,00
66	Charges financières	134 689,77	0,00	123 025,73	123 025,73	123 025,73
67	Charges exceptionnelles	6 700,00	0,00	6 785,00	6 785,00	6 785,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
022	Dépenses imprévues	85 550,24	0,00	74 697,71	74 697,71	74 697,71
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 455 259,01	0,00	7 737 041,44	7 737 041,44	7 737 041,44
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 029 142,00	0,00	854 790,00	854 790,00	854 790,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	475 440,00	0,00	437 500,00	437 500,00	437 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 504 582,00	0,00	1 292 290,00	1 292 290,00	1 292 290,00
TOTAL		8 959 841,01	0,00	9 029 331,44	9 029 331,44	9 029 331,44

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 029 331,44
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	130 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	555 500,00	0,00	526 000,00	526 000,00	526 000,00
73	Impôts et taxes	6 180 679,00	0,00	6 223 519,00	6 223 519,00	6 223 519,00
74	Dotations et participations	1 562 630,00	0,00	1 431 600,00	1 431 600,00	1 431 600,00
75	Autres produits de gestion courante	76 700,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
Total des recettes de gestion courante		8 505 509,00	0,00	8 361 119,00	8 361 119,00	8 361 119,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 520 509,00	0,00	8 375 119,00	8 375 119,00	8 375 119,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	37 055,00	0,00	35 200,00	35 200,00	35 200,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		37 055,00	0,00	35 200,00	35 200,00	35 200,00
TOTAL		8 557 564,00	0,00	8 410 319,00	8 410 319,00	8 410 319,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	619 012,44
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 029 331,44
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 257 090,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	---------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	114 070,00	14 454,00	123 864,00	123 864,00	138 318,00
204	Subventions d'équipement versées	24 700,00	24 700,00	0,00	0,00	24 700,00
21	Immobilisations corporelles	1 386 582,39	371 744,41	1 377 925,00	1 377 925,00	1 749 669,41
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des opérations d'équipement	1 082 393,30	40 009,81	2 762 570,00	2 762 570,00	2 802 579,81
	Total des dépenses d'équipement	2 707 745,69	450 908,22	4 364 359,00	4 364 359,00	4 815 267,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	460 350,00	0,00	470 400,00	470 400,00	470 400,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	48 000,00	0,00	54 000,00	54 000,00	54 000,00
020	Dépenses imprévues	84 763,29	0,00	140 066,95	140 066,95	140 066,95
	Total des dépenses financières	606 113,29	0,00	677 466,95	677 466,95	677 466,95
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 313 858,98	450 908,22	5 041 825,95	5 041 825,95	5 492 734,17
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	37 055,00	0,00	35 200,00	35 200,00	35 200,00
041	Opérations patrimoniales (4)	43 900,00	0,00	147 100,00	147 100,00	147 100,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	80 955,00	0,00	182 300,00	182 300,00	182 300,00
	TOTAL	3 394 813,98	450 908,22	5 224 125,95	5 224 125,95	5 675 034,17

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	177 555,83
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 852 590,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	962 586,92	171 000,00	1 426 800,00	1 426 800,00	1 597 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	75 000,00	0,00	970 000,00	970 000,00	970 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des recettes d'équipement	1 137 586,92	171 000,00	2 496 800,00	2 496 800,00	2 667 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	689 600,00	0,00	324 400,00	324 400,00	324 400,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 538 000,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	221 000,00	0,00	221 000,00	221 000,00	221 000,00
	Total des recettes financières	2 448 600,00	0,00	1 745 400,00	1 745 400,00	1 745 400,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 586 186,92	171 000,00	4 242 200,00	4 242 200,00	4 413 200,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 029 142,00	0,00	854 790,00	854 790,00	854 790,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	475 440,00	0,00	437 500,00	437 500,00	437 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	43 900,00	0,00	147 100,00	147 100,00	147 100,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 548 482,00	0,00	1 439 390,00	1 439 390,00	1 439 390,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		5 134 668,92	171 000,00	5 681 590,00	5 681 590,00	5 852 590,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 852 590,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 257 090,00
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 271 560,00		2 271 560,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 707 683,00		4 707 683,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	548 290,00		548 290,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	123 025,73	0,00	123 025,73
67	Charges exceptionnelles	6 785,00	0,00	6 785,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	5 000,00	437 500,00	442 500,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	74 697,71		74 697,71
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		854 790,00	854 790,00
Dépenses de fonctionnement – Total		7 737 041,44	1 292 290,00	9 029 331,44

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 029 331,44
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	13 000,00	0,00	13 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	5 200,00	5 200,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	470 400,00	0,00	470 400,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 802 579,81		2 802 579,81
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	138 318,00	0,00	138 318,00
204	Subventions d'équipement versées	24 700,00	0,00	24 700,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 749 669,41	98 796,00	1 848 465,41
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	100 000,00	78 304,00	178 304,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	54 000,00	0,00	54 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	140 066,95		140 066,95
Dépenses d'investissement – Total		5 492 734,17	182 300,00	5 675 034,17

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	177 555,83
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 852 590,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	120 000,00		120 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	526 000,00		526 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		30 000,00	30 000,00
73	Impôts et taxes	6 223 519,00		6 223 519,00
74	Dotations et participations	1 431 600,00		1 431 600,00
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00	0,00	60 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	14 000,00	5 200,00	19 200,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		8 375 119,00	35 200,00	8 410 319,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	619 012,44
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 029 331,44
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	324 400,00	0,00	324 400,00
13	Subventions d'investissement	1 597 800,00	0,00	1 597 800,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	970 000,00	0,00	970 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	147 100,00	147 100,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100 000,00	0,00	100 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		437 500,00	437 500,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		854 790,00	854 790,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	221 000,00		221 000,00
Recettes d'investissement – Total		3 213 200,00	1 439 390,00	4 652 590,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 200 000,00
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 852 590,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 163 099,00	2 271 560,00	2 271 560,00
6042	Achats prestat ^o services (hors terrains)	0,00	7 500,00	7 500,00
60611	Eau et assainissement	29 000,00	29 000,00	29 000,00
60612	Energie - Electricité	427 000,00	360 000,00	360 000,00
60613	Chauffage urbain	4 800,00	4 500,00	4 500,00
60622	Carburants	37 900,00	37 450,00	37 450,00
60623	Alimentation	177 530,00	203 540,00	203 540,00
60624	Produits de traitement	5 050,00	5 450,00	5 450,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 620,00	1 660,00	1 660,00
60631	Fournitures d'entretien	37 920,00	32 720,00	32 720,00
60632	Fournitures de petit équipement	119 195,00	139 320,00	139 320,00
60633	Fournitures de voirie	15 100,00	15 500,00	15 500,00
60636	Vêtements de travail	16 940,00	17 300,00	17 300,00
6064	Fournitures administratives	9 150,00	9 530,00	9 530,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	20 500,00	22 880,00	22 880,00
6067	Fournitures scolaires	32 120,00	28 820,00	28 820,00
6068	Autres matières et fournitures	53 015,00	51 105,00	51 105,00
611	Contrats de prestations de services	64 250,00	72 800,00	72 800,00
6135	Locations mobilières	51 990,00	63 180,00	63 180,00
61521	Entretien terrains	17 100,00	26 600,00	26 600,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	55 000,00	105 865,00	105 865,00
615231	Entretien, réparations voiries	233 750,00	214 900,00	214 900,00
615232	Entretien, réparations réseaux	35 000,00	37 000,00	37 000,00
61551	Entretien matériel roulant	9 950,00	3 900,00	3 900,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	21 510,00	25 330,00	25 330,00
6156	Maintenance	100 730,00	98 825,00	98 825,00
6161	Multirisques	30 000,00	29 500,00	29 500,00
6168	Autres primes d'assurance	197 150,00	202 150,00	202 150,00
6182	Documentation générale et technique	6 337,00	4 406,00	4 406,00
6184	Versements à des organismes de formation	13 230,00	21 044,00	21 044,00
6188	Autres frais divers	107 765,00	138 487,00	138 487,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 400,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	11 500,00	10 000,00	10 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	17 000,00	7 000,00	7 000,00
6228	Divers	25 650,00	20 700,00	20 700,00
6231	Annonces et insertions	11 700,00	17 200,00	17 200,00
6232	Fêtes et cérémonies	52 495,00	104 025,00	104 025,00
6236	Catalogues et imprimés	21 372,00	22 098,00	22 098,00
6247	Transports collectifs	1 100,00	1 100,00	1 100,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6256	Missions	1 400,00	1 300,00	1 300,00
6257	Réceptions	200,00	200,00	200,00
6261	Frais d'affranchissement	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6262	Frais de télécommunications	30 010,00	30 715,00	30 715,00
627	Services bancaires et assimilés	1 150,00	1 120,00	1 120,00
6281	Concours divers (cotisations)	16 175,00	18 180,00	18 180,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	14 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	8 500,00	8 500,00	8 500,00
6358	Autres droits	260,00	260,00	260,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 585,00	2 900,00	2 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 566 686,00	4 707 683,00	4 707 683,00
6218	Autre personnel extérieur	5 500,00	6 000,00	6 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	15 293,00	15 290,00	15 290,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	51 355,00	52 900,00	52 900,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	60,00	45,00	45,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 376 520,00	2 413 425,00	2 413 425,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	58 140,00	54 535,00	54 535,00
64118	Autres indemnités titulaires	301 611,00	298 690,00	298 690,00
64131	Rémunérations non tit.	379 172,00	452 840,00	452 840,00
64138	Autres indemnités non tit.	5 925,00	5 430,00	5 430,00
64168	Autres emplois d'insertion	16 930,00	34 800,00	34 800,00
6417	Rémunérations des apprentis	22 260,00	12 080,00	12 080,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	483 770,00	504 430,00	504 430,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	790 430,00	793 950,00	793 950,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	17 740,00	19 760,00	19 760,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	350,00	300,00	300,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	30 150,00	31 500,00	31 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	11 480,00	11 708,00	11 708,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
65	Autres charges de gestion courante	493 534,00	548 290,00	548 290,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	2 420,00	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	6 070,00	6 070,00
6531	Indemnités	112 500,00	113 000,00	113 000,00
6532	Frais de mission	500,00	200,00	200,00
6533	Cotisations de retraite	6 200,00	6 000,00	6 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 600,00	7 600,00	7 600,00
6535	Formation	1 000,00	2 260,00	2 260,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	60,00	60,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6542	Créances éteintes	3 000,00	3 000,00	3 000,00
65548	Autres contributions	3 100,00	3 100,00	3 100,00
6558	Autres contributions obligatoires	83 704,00	88 850,00	88 850,00
65733	Subv. fonct. Départements	7 300,00	7 350,00	7 350,00
657362	Subv. fonct. CCAS	60 000,00	49 000,00	49 000,00
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	0,00	55 000,00	55 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	198 150,00	185 750,00	185 750,00
65888	Autres	7 060,00	20 050,00	20 050,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		7 223 319,00	7 527 533,00	7 527 533,00
66	Charges financières (b)	134 689,77	123 025,73	123 025,73
66111	Intérêts réglés à l'échéance	136 415,00	124 850,00	124 850,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 875,23	-1 974,27	-1 974,27
6688	Autres	150,00	150,00	150,00
67	Charges exceptionnelles (c)	6 700,00	6 785,00	6 785,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	500,00	500,00	500,00
6714	Bourses et prix	2 200,00	2 285,00	2 285,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 000,00	4 000,00	4 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	5 000,00	5 000,00	5 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	85 550,24	74 697,71	74 697,71
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		7 455 259,01	7 737 041,44	7 737 041,44
023	Virement à la section d'investissement	1 029 142,00	854 790,00	854 790,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	475 440,00	437 500,00	437 500,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	475 440,00	437 500,00	437 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 504 582,00	1 292 290,00	1 292 290,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 504 582,00	1 292 290,00	1 292 290,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 959 841,01	9 029 331,44	9 029 331,44

		+
RESTES A REALISER N-1 (11)		0,00
		+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
		=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		9 029 331,44

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	10 744,47
Montant des ICNE de l'exercice N-1	12 718,74
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 974,27

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	130 000,00	120 000,00	120 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	120 000,00	110 000,00	110 000,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	555 500,00	526 000,00	526 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	7 000,00	7 000,00	7 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	2 500,00	2 000,00	2 000,00
70383	Redevance de stationnement	9 000,00	9 000,00	9 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	18 000,00	9 000,00	9 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	15 000,00	25 000,00	25 000,00
7066	Redevances services à caractère social	85 000,00	75 000,00	75 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	260 000,00	250 000,00	250 000,00
70688	Autres prestations de services	22 000,00	22 000,00	22 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	115 000,00	100 000,00	100 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	500,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	15 000,00	17 000,00	17 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	5 000,00	5 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	6 500,00	5 000,00	5 000,00
73	Impôts et taxes	6 180 679,00	6 223 519,00	6 223 519,00
73111	Impôts directs locaux	4 059 140,00	4 105 000,00	4 105 000,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	1 500,00	1 500,00	1 500,00
73211	Attribution de compensation	1 564 550,00	1 567 230,00	1 567 230,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	33 935,00	33 935,00	33 935,00
73221	FNGIR	97 854,00	97 854,00	97 854,00
7336	Droits de place	11 500,00	11 000,00	11 000,00
7338	Autres taxes	17 200,00	17 000,00	17 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	95 000,00	90 000,00	90 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	300 000,00	300 000,00	300 000,00
74	Dotations et participations	1 562 630,00	1 431 600,00	1 431 600,00
7411	Dotation forfaitaire	489 028,00	482 000,00	482 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	450 579,00	470 500,00	470 500,00
74127	Dotation nationale de péréquation	91 260,00	88 000,00	88 000,00
744	FCTVA	34 400,00	30 000,00	30 000,00
745	Dotation spéciale instituteurs	2 800,00	2 800,00	2 800,00
74718	Autres participations Etat	12 800,00	30 000,00	30 000,00
7473	Participat° Départements	60 000,00	60 000,00	60 000,00
74748	Participat° Autres communes	1 800,00	1 800,00	1 800,00
7478	Participat° Autres organismes	90 000,00	90 000,00	90 000,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	46 231,00	40 000,00	40 000,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	120 000,00	120 000,00	120 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	8 231,00	8 000,00	8 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	147 001,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	8 500,00	8 500,00	8 500,00
75	Autres produits de gestion courante	76 700,00	60 000,00	60 000,00
752	Revenus des immeubles	71 700,00	55 000,00	55 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	5 000,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		8 505 509,00	8 361 119,00	8 361 119,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	10 000,00	14 000,00	14 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	8 000,00	12 000,00	12 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	5 000,00	0,00	0,00
7875	Rep. prov. risques et charges exception.	5 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		8 520 509,00	8 375 119,00	8 375 119,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	37 055,00	35 200,00	35 200,00
722	Immobilisations corporelles	29 405,00	30 000,00	30 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	7 650,00	5 200,00	5 200,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		37 055,00	35 200,00	35 200,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 557 564,00	8 410 319,00	8 410 319,00

+

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00
				+
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			619 012,44
				=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			9 029 331,44

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	114 070,00	123 864,00	123 864,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	6 500,00	20 000,00	20 000,00
2031	Frais d'études	84 700,00	80 000,00	80 000,00
2051	Concessions, droits similaires	22 870,00	23 864,00	23 864,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	24 700,00	0,00	0,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	24 700,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 386 582,39	1 377 925,00	1 377 925,00
2111	Terrains nus	228 000,00	100 000,00	100 000,00
2112	Terrains de voirie	3 614,00	3 600,00	3 600,00
2115	Terrains bâtis	164 700,00	300 000,00	300 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 500,00	2 500,00	2 500,00
2128	Autres agencements et aménagements	73 500,00	99 800,00	99 800,00
21316	Equipements du cimetière	28 823,02	4 400,00	4 400,00
21318	Autres bâtiments publics	31 204,80	110 700,00	110 700,00
2135	Installations générales, agencements	127 503,92	256 660,00	256 660,00
2151	Réseaux de voirie	243 981,43	68 500,00	68 500,00
2152	Installations de voirie	67 817,84	41 030,00	41 030,00
21533	Réseaux câblés	59 414,80	73 820,00	73 820,00
21534	Réseaux d'électrification	1 950,72	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	33 164,58	34 000,00	34 000,00
21571	Matériel roulant	30 000,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	2 000,00	6 800,00	6 800,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	10 200,00	50 730,00	50 730,00
2161	Oeuvres et objets d'art	3 000,00	3 000,00	3 000,00
2168	Autres collections et oeuvres d'art	2 300,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	103 720,00	81 000,00	81 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	49 904,00	65 076,00	65 076,00
2184	Mobilier	23 045,00	12 890,00	12 890,00
2188	Autres immobilisations corporelles	96 238,28	63 419,00	63 419,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	100 000,00	100 000,00	100 000,00
10018	Opération d'équipement n° 10018 (5)	20 000,00	0,00	0,00
10020	Opération d'équipement n° 10020 (5)	300 000,00	1 338 990,00	1 338 990,00
10023	Opération d'équipement n° 10023 (5)	12 000,00	0,00	0,00
10026	Opération d'équipement n° 10026 (5)	31 393,30	0,00	0,00
10027	Opération d'équipement n° 10027 (5)	647 000,00	0,00	0,00
10028	Opération d'équipement n° 10028 (5)	72 000,00	871 580,00	871 580,00
10029	Opération d'équipement n° 10029 (5)	0,00	232 000,00	232 000,00
10030	Opération d'équipement n° 10030 (5)	0,00	50 000,00	50 000,00
10031	Opération d'équipement n° 10031 (5)	0,00	250 000,00	250 000,00
10032	Opération d'équipement n° 10032 (5)	0,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 707 745,69	4 364 359,00	4 364 359,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	13 000,00	13 000,00	13 000,00
10226	Taxe d'aménagement	13 000,00	13 000,00	13 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	460 350,00	470 400,00	470 400,00
1641	Emprunts en euros	460 350,00	470 400,00	470 400,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	48 000,00	54 000,00	54 000,00
27638	Créance Autres établissements publics	48 000,00	54 000,00	54 000,00
020	Dépenses imprévues	84 763,29	140 066,95	140 066,95
Total des dépenses financières		606 113,29	677 466,95	677 466,95
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 313 858,98	5 041 825,95	5 041 825,95
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	37 055,00	35 200,00	35 200,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	7 650,00	5 200,00	5 200,00
13911	Etat et établissements nationaux	3 890,00	2 550,00	2 550,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	575,00	570,00	570,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	2 075,00	2 080,00	2 080,00
13917	Sub. transf cpte résult. Budget communaut	1 110,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	Charges transférées (9)	29 405,00	30 000,00	30 000,00
2115	Terrains bâtis	5 000,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	12 600,00	12 600,00
21318	Autres bâtiments publics	6 900,00	700,00	700,00
2135	Installations générales, agencements	14 685,00	12 000,00	12 000,00
2138	Autres constructions	2 820,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	4 700,00	4 700,00
041	Opérations patrimoniales (10)	43 900,00	147 100,00	147 100,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	8 900,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	8 800,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	68 796,00	68 796,00
21534	Réseaux d'électrification	26 200,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	1 733,00	1 733,00
2315	Installat ^o , matériel et outillage techni	0,00	76 571,00	76 571,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		80 955,00	182 300,00	182 300,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 394 813,98	5 224 125,95	5 224 125,95

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	450 908,22
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	177 555,83
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 852 590,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	962 586,92	1 426 800,00	1 426 800,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	60 390,92	1 074 800,00	1 074 800,00
1322	Subv. non transf. Régions	180 850,00	160 000,00	160 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	332 949,00	72 000,00	72 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	70 000,00	70 000,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	28 537,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	50 000,00	50 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	359 860,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	75 000,00	970 000,00	970 000,00
1641	Emprunts en euros	75 000,00	970 000,00	970 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100 000,00	100 000,00	100 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'équipement		1 137 586,92	2 496 800,00	2 496 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 227 600,00	1 524 400,00	1 524 400,00
10222	FCTVA	609 600,00	244 400,00	244 400,00
10226	Taxe d'aménagement	80 000,00	80 000,00	80 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 538 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	221 000,00	221 000,00	221 000,00
Total des recettes financières		2 448 600,00	1 745 400,00	1 745 400,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 586 186,92	4 242 200,00	4 242 200,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 029 142,00	854 790,00	854 790,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	475 440,00	437 500,00	437 500,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	1 410,00	1 410,00	1 410,00
28031	Frais d'études	19 050,00	11 800,00	11 800,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	125 080,00	125 100,00	125 100,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	4 365,00	4 370,00	4 370,00
28051	Concessions et droits similaires	37 955,00	39 130,00	39 130,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 990,00	5 320,00	5 320,00
28152	Installations de voirie	27 900,00	32 590,00	32 590,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	25 280,00	25 090,00	25 090,00
281571	Matériel roulant	35 615,00	39 440,00	39 440,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	7 585,00	4 560,00	4 560,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	27 690,00	18 310,00	18 310,00
28182	Matériel de transport	18 830,00	18 520,00	18 520,00
28183	Matériel de bureau et informatique	39 110,00	38 440,00	38 440,00
28184	Mobilier	50 810,00	21 390,00	21 390,00
28188	Autres immo. corporelles	48 770,00	52 030,00	52 030,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 504 582,00	1 292 290,00	1 292 290,00
041	Opérations patrimoniales (9)	43 900,00	147 100,00	147 100,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	8 900,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	35 000,00	145 367,00	145 367,00
2033	Frais d'insertion	0,00	1 733,00	1 733,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 548 482,00	1 439 390,00	1 439 390,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 134 668,92	5 681 590,00	5 681 590,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	171 000,00
-----------------------------------	-------------------

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			5 852 590,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10018 (1)
LIBELLE : REVALORISATION QUAIS LOIRE ET PLACE DU PORT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10020 (1)
LIBELLE : RESTAURATION EGLISE SAINT MARTIAL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		70 383,37	a 0,00	1 338 990,00	b 1 338 990,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	67 467,37	0,00	57 990,00	57 990,00	0,00
2031	Frais d'études	65 739,37	0,00	57 990,00	57 990,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 728,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 916,00	0,00	1 281 000,00	1 281 000,00	0,00
2313	Constructions	2 916,00	0,00	1 281 000,00	1 281 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 596 800,00
13	Subventions d'investissement	0,00	596 800,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	474 800,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	72 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	50 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-742 190,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10023 (1)
LIBELLE : REQUALIFICATION RUE DES MOUSSIERES AMENAGT VOIRIE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10024 (1)
LIBELLE : MEUNISERIES G.S. GENEVOIX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10025 (1)
LIBELLE : MODERNISATION DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10026 (1)
LIBELLE : PISTE CYCLABLE AVENUE DU GATINAIS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10027 (1)
LIBELLE : VOIRIE ET PISTE CYCLABLE RUE DES PRES BAS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		373 333,26	a 40 009,81	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	373 333,26	40 009,81	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	373 333,26	40 009,81	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 19 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	19 000,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	19 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-21 009,81
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10028 (1)
LIBELLE : REFECTION DES QUAIS DE LOIRE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 001,40	a 0,00	871 580,00	b 871 580,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	4 001,40	0,00	121 580,00	121 580,00	0,00
2031	Frais d'études	2 381,40	0,00	120 000,00	120 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 620,00	0,00	1 580,00	1 580,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	750 000,00	750 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	750 000,00	750 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 830 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	830 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	600 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	160 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	70 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-41 580,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10029 (1)
LIBELLE : VESTIAIRES TERRES DU CHATEAU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	232 000,00	b 232 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	32 000,00	32 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-232 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10030 (1)
LIBELLE : DOUVES HUMIDES ET PONT DU CHATEAU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	50 000,00	b 50 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	49 000,00	49 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-50 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10031 (1)
LIBELLE : REQUALIFICATION D'UN BATIMENT COMMUNAL EN SALLE POLYVALENTE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	250 000,00	b 250 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	52 000,00	52 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	198 000,00	198 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	198 000,00	198 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-250 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10032 (1)
LIBELLE : REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

**IV
A1**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	723 467	265 318	50 240	84 120	1 425 314	407 320	75 508	609	0	2 009 930	0	5 041 826
- Equipements municipaux (2)		265 318	50 240	84 120	1 425 314	407 320	75 508	609	0	1 955 930	0	4 364 359
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	723 467											723 467
Dépenses d'ordre	5 200											182 300
Total dépenses de l'exercice	728 667	273 918	51 940	85 820	1 427 047	407 320	76 208	609	0	2 172 597	0	5 224 126
RAR N-1 et reports	177 556	95 953	36 462	12 742	12 392	0	0	0	0	293 359	0	628 464
Total cumulé dépenses d'investissement	906 223	369 871	88 402	98 562	1 439 439	407 320	76 208	609	0	2 465 956	0	5 852 590

RECETTES

Total recettes de l'exercice	4 107 690	0	0	0	598 533	0	0	0	0	975 367	0	5 681 590
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	171 000	0	171 000
Total cumulé recettes d'investissement	4 107 690	0	0	0	598 533	0	0	0	0	1 146 367	0	5 852 590

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	1 719 563	2 393 436	284 225	1 411 385	499 445	653 595	148 105	414 800	0	1 358 167	146 610	9 029 331
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 719 563	2 393 436	284 225	1 411 385	499 445	653 595	148 105	414 800	0	1 358 167	146 610	9 029 331

RECETTES

Total recettes de l'exercice	7 611 519	209 020	1 700	185 300	16 000	130 500	25 180	125 200	0	89 250	16 650	8 410 319
RAR N-1 et reports	619 012	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	619 012
Total cumulé recettes de fonctionnement	8 230 531	209 020	1 700	185 300	16 000	130 500	25 180	125 200	0	89 250	16 650	9 029 331

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

**IV
A1**

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses investissement		728 667	369 871	88 402	98 562	1 439 439	407 320	76 208	609	0	2 465 956	0	5 675 034
Dépenses réelles		723 467	361 271	86 702	96 862	1 437 706	407 320	75 508	609	0	2 303 289	0	5 492 734
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	140 067	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	140 067
10	Dotations, fonds divers et réserves	13 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 000
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	470 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	470 400
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	23 200	0	0	13 948	25 000	0	0	0	76 170	0	138 318
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 700	0	24 700
21	Immobilisations corporelles	0	338 071	86 702	96 862	34 768	150 320	75 508	609	0	966 829	0	1 749 669
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	54 000	0	54 000
Opérations d'équipement		0	0	0	0	1 388 990	232 000	0	0	0	1 181 590	0	2 802 580
10018	REVALORISATION QUAIS LOIRE ET PLACE DU PORT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10020	RESTAURATION EGLISE SAINT MARTIAL	0	0	0	0	1 338 990	0	0	0	0	0	0	1 338 990
10023	REQUALIFICATION RUE DES MOUSSIERES AMENAGT VOIRIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10026	PISTE CYCLABLE AVENUE DU GATINAIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10027	VOIRIE ET PISTE CYCLABLE RUE DES PRES BAS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 010	0	40 010
10028	REFECTION DES QUAIS DE LOIRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	871 580	0	871 580
10029	VESTIAIRES TERRES DU CHATEAU	0	0	0	0	0	232 000	0	0	0	0	0	232 000
10030	DOUVES HUMIDES ET PONT DU CHATEAU	0	0	0	0	50 000	0	0	0	0	0	0	50 000

COMMUNE de CHATEAUNEUF sur LOIRE - COMMUNE de CHATEAUNEUF sur LOIRE - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
10031	REQUALIFICATION D'UN BATIMENT COMMUNAL EN SALLE POLYVALENTE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	250 000	0	250 000
10032	REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000	0	20 000
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		5 200	8 600	1 700	1 700	1 733	0	700	0	0	162 667	0	182 300
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	5 200	8 600	1 700	1 700	0	0	700	0	0	17 300	0	35 200
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	1 733	0	0	0	0	145 367	0	147 100

RECETTES													
Total recettes investissement		4 107 690	0	0	0	598 533	0	0	0	0	1 146 367	0	5 852 590
Recettes réelles		2 815 400	0	0	0	596 800	0	0	0	0	1 001 000	0	4 413 200
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	221 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	221 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 524 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 524 400
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	596 800	0	0	0	0	1 001 000	0	1 597 800
16	Emprunts et dettes assimilées	970 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	970 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		1 292 290	0	0	0	1 733	0	0	0	0	145 367	0	1 439 390
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	854 790	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	854 790
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	437 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	437 500
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	1 733	0	0	0	0	145 367	0	147 100

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

COMMUNE de CHATEAUNEUF sur LOIRE - COMMUNE de CHATEAUNEUF sur LOIRE - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
Total dépenses de fonctionnement		1 719 563	2 393 436	284 225	1 411 385	499 445	653 595	148 105	414 800	0	1 358 167	146 610	9 029 331
Dépenses réelles		427 273	2 393 436	284 225	1 411 385	499 445	653 595	148 105	414 800	0	1 358 167	146 610	7 737 041
011	Charges à caractère général	184 500	816 732	45 080	368 560	77 570	122 936	25 580	16 530	0	609 722	4 350	2 271 560
012	Charges de personnel, frais assimilés	31 500	1 385 184	238 545	945 940	370 855	441 209	66 175	396 370	0	747 745	84 160	4 707 683
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
022	Dépenses imprévues	74 698	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	74 698
65	Autres charges de gestion courante	4 050	191 520	600	94 600	51 020	89 450	56 350	1 900	0	700	58 100	548 290
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	123 026	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	123 026
67	Charges exceptionnelles	4 500	0	0	2 285	0	0	0	0	0	0	0	6 785
68	Dot. aux amortissements et provisions	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>1 292 290</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 292 290</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>854 790</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>854 790</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>437 500</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>437 500</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		7 611 519	209 020	1 700	185 300	16 000	130 500	25 180	125 200	0	89 250	16 650	8 410 319
Recettes réelles		7 606 319	200 420	0	183 600	16 000	130 500	24 480	125 200	0	71 950	16 650	8 375 119
013	Atténuations de charges	0	120 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120 000
70	Produits des services, du domaine, vente	138 500	7 500	0	170 000	14 000	100 000	0	80 000	0	16 000	0	526 000
73	Impôts et taxes	6 212 519	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 000	6 223 519
74	Dotations et participations	1 241 300	38 520	0	4 100	2 000	30 500	14 730	45 000	0	55 450	0	1 431 600
75	Autres produits de gestion courante	0	34 400	0	9 500	0	0	9 750	200	0	500	5 650	60 000
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	14 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>5 200</i>	<i>8 600</i>	<i>1 700</i>	<i>1 700</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>700</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>17 300</i>	<i>0</i>	<i>35 200</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>5 200</i>	<i>8 600</i>	<i>1 700</i>	<i>1 700</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>700</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>17 300</i>	<i>0</i>	<i>35 200</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 218 729,16									
1641 Emprunts en euros (total)					7 218 729,16									
00001077216	CREDIT AGRICOLE CENTRE LOIRE	06/12/2018		20/12/2018	750 000,00	F		1,440	1,503		M	X Echéance constante		A-1
00001323447	CREDIT AGRICOLE CENTRE LOIRE	06/12/2019		19/01/2020	540 000,00	F		0,480	0,480		M	C		A-1
00020052603	CREDIT MUTUEL	03/07/2012		30/09/2012	800 000,00	F		5,000	5,255		T	X Echéance constante	O	A-1
08066420	BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE	24/11/2011		29/02/2012	300 000,00	F		4,040	4,102		T	X Echéance constante	O	A-1
1206005	CAISSE D EPARGNE LOIRE CENTRE	02/07/2012		05/07/2012	1 000 000,00	F		4,980	5,166		T	X Echéance progressive		A-1
4518795	CAISSE D EPARGNE LOIRE CENTRE	04/08/2015		05/08/2015	224 191,55	F		2,960	3,359		T	P		A-1
4518885	CAISSE D EPARGNE LOIRE CENTRE	04/08/2015		05/08/2015	254 537,61	F		2,400	2,423		T	P		A-1
5192654	CAISSE D EPARGNE LOIRE CENTRE	08/11/2017		26/12/2017	500 000,00	F		0,790	0,809		M	X Echéance constante		A-1
70084154332	CREDIT AGRICOLE CENTRE LOIRE	23/11/2011		29/02/2012	1 000 000,00	F		4,350	4,534		T	X Echéance constante		A-1
70091360528	CREDIT AGRICOLE CENTRE LOIRE	19/11/2012		20/12/2012	450 000,00	F		4,090	4,354		T	X Echéance constante		A-1
MON244658EUR	DEXIA CREDIT LOCAL	22/12/2006		01/04/2012	1 400 000,00	F		3,850	3,634		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					7 218 729,16									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)					
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 097 785,67				470 362,78	122 540,19	0,00	10 744,47	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 097 785,67				470 362,78	122 540,19	0,00	10 744,47	
00001077216		0,00	A-1	649 999,92	12,92	F		1,503	50 000,04	9 030,00	0,00	264,00
00001323447		0,00	A-1	504 000,00	13,92	F		0,480	36 000,00	2 340,00	0,00	74,88
00020052603		0,00	A-1	552 890,50	11,42	F		5,255	36 542,43	26 966,45	0,00	71,72
08066420		0,00	A-1	141 981,95	5,83	F		4,102	21 350,84	5 415,32	0,00	429,20
1206005		0,00	A-1	543 330,06	6,50	F		5,166	69 362,08	26 132,44	0,00	5 763,94
4518795		0,00	A-1	126 221,25	5,58	F		3,359	20 442,84	3 510,64	0,00	487,05
4518885		0,00	A-1	112 752,53	3,58	F		2,423	29 085,12	2 445,60	0,00	312,36
5192654		0,00	A-1	349 999,88	6,92	F		0,809	50 000,04	2 619,61	0,00	34,01
70084154332		0,00	A-1	755 793,97	15,83	F		4,534	33 477,78	32 335,86	0,00	2 880,24
70091360528		0,00	A-1	244 149,11	6,92	F		4,354	30 768,25	9 517,79	0,00	266,67
MON244658EUR		0,00	A-1	116 666,50	1,00	F		3,634	93 333,36	2 226,48	0,00	160,40
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 097 785,67					470 362,78	122 540,19	0,00	10 744,47

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 097 785,67	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	15-12-2006

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 Frais études, élab°, modif° doc d'urba	5	15/12/2006
L	2031 Frais d'études (non suivies de trx)	5	15/12/2006
L	2033 Frais d'insertions (non suivies de trx)	5	15/12/2006
L	20441 Organismes publics - Subventions d'équipement en nature	15	15/12/2006
L	205 Logiciels	2	15/12/2006
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	10	15/12/2006
L	2135 Appareils de levage-ascenceurs	20	15/12/2006
L	2135 Inst. générales, agencem, aménagem des constructions	20	15/12/2006
L	2152 Installations de voirie	8	15/12/2006
L	2158 Equipements de garages et ateliers	12	15/12/2006
L	2158 Install°et appareils de chauffage	15	15/12/2006
L	2182 Camions et véhicules industriels	8	15/12/2006
L	2182 Matériel de transport	8	15/12/2006
L	2183 Coffre-fort	30	15/12/2006
L	2183 Matériel bureau électrique & électronique	5	15/12/2006
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	15/12/2006
L	2184 Mobilier	12	15/12/2006
L	2188 Appareils de laboratoire	8	15/12/2006
L	2188 Autres immobilisations corporelles	8	15/12/2006
L	2188 Equipements de cuisine	12	15/12/2006
L	2188 Equipements sportifs	8	15/12/2006
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	8	30/01/2015
L	21571 Matériel roulant - Voirie	8	30/01/2015
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	8	30/01/2015
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	8	30/01/2015
L	204422 Subv nature privé - Bâtiments et installations	5	15/03/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	5 000,00		15 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
Provision pour risque contentieux	0,00	21/10/2016	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Provision pour litige	0,00	08/03/2019	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Provision pour litige	0,00	19/06/2020	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Provision pour risque contentieux	5 000,00	12/03/2021	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	5 000,00		15 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		628 666,95	I 628 666,95
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		470 400,00	470 400,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	470 400,00	470 400,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		158 266,95	158 266,95
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	13 000,00	13 000,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	5 200,00	5 200,00
020	Dépenses imprévues	140 066,95	140 066,95

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	628 666,95	450 908,22	177 555,83	1 257 131,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 837 690,00	III 1 837 690,00
Ressources propres externes de l'année (a)		324 400,00	324 400,00
10222	FCTVA	244 400,00	244 400,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	80 000,00	80 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 513 290,00	1 513 290,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation des document</i>	1 410,00	1 410,00
28031	<i>Frais d'études</i>	11 800,00	11 800,00
280422	<i>Privé : Bâtiments, installations</i>	125 100,00	125 100,00
2804412	<i>Sub nat org pub - Bâtiments, installat°</i>	4 370,00	4 370,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	39 130,00	39 130,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	5 320,00	5 320,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	32 590,00	32 590,00
281568	<i>Autres matériels, outillages incendie</i>	25 090,00	25 090,00
281571	<i>Matériel roulant</i>	39 440,00	39 440,00
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	4 560,00	4 560,00
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	18 310,00	18 310,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	18 520,00	18 520,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	38 440,00	38 440,00
28184	<i>Mobilier</i>	21 390,00	21 390,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	52 030,00	52 030,00
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	221 000,00	221 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	854 790,00	854 790,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 837 690,00	171 000,00	0,00	1 200 000,00	3 208 690,00

Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 257 131,00

Ressources propres disponibles	IV	3 208 690,00
Solde	V = IV – II (6)	1 951 559,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					3 926 887,28	2 515 629,05										37 868,32	152 923,11	
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2008	X Echéance constante	IMMOBILIERE VAL DE LOIRE - ACQ & AMELIORAT. 2 LOGTS LOCATIFS	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	78 149,00	57 624,99	22,25	A	V	EURIBOR	0,750	V	EURIBOR	1,350	A-1	EURIBOR	777,94	2 153,30
LOGEMLOIRET	2009	X Echéance constante	LOGEM LOIRET - ACQ ET AMELIORATION DE DEUX LOGEMENTS 29 RUE SAINT MARTIAL	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	143 162,50	124 969,82	38,25	A	V	EURIBOR	0,750	V	EURIBOR	1,880	-1	EURIBOR	2 349,43	2 200,65

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMLOIRET	2016	X Echéance constante	LOGEM LOIRET - CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS BOULEVARD DE VERDUN - PRET PLAI	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	160 002,40	142 806,66	34,50	A	R		0,550	R		0,550	A-1		785,44	3 528,48
LOGEMLOIRET	2016	X Echéance constante	LOGEM LOIRET - CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS BOULEVARD DE VERDUN - PRET PLAI FONCIER	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	37 500,56	34 425,44	44,50	A	R		0,550	R		0,550	A-1		189,34	631,39
LOGEMLOIRET	2017	X Echéance constante	LOGEM LOIRET - REHABILITATION DE 52 LOGEMENTS CLOS DE LA NOUETTE - PRET PAM	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	635 538,50	536 814,44	16,50	A	R		0,750	R		1,350	A-1		7 246,99	32 569,91
LOGEMLOIRET	2018	X Echéance constante	LOGEM LOIRET - REHABILITATION DE 52 LOGEMENTS CLOS DE LA NOUETTE - PRET PAM AMIANTE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	57 961,50	45 294,91	11,50	A	R		0,000	R		0,000	A-1		0,00	4 096,17
LOGEMLOIRET	2016	X Echéance constante	LOGEM LOIRET - CONSTRUCTION PARC SOCIAL PUBLIC DE 15 LOGEMENTS SITUES BOULEVARD DE VERDUN - PRET PLU	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	650 023,88	590 792,71	34,50	A	R		1,350	R		1,350	-1		7 975,70	12 485,88

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMLOIRET	2016	X Echéance constante	LOGEM LOIRET - CONSTRUCTION PARC SOCIAL PUBLIC DE 15 LOGEMENTS SITUES BOULEVARD DE VERDUN - PRET PLU	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	150 005,51	140 163,63	44,50	A	R		1,350	R		1,350	A-1		1 892,21	2 079,00
OPAC DU LOIRET	2002	X Echéance constante	LOGEM LOIRET - CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT PLA - RUE DU PETIT HAMEAU	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 515,41	1 650,54	30,67	A	R	EURIBOR	0,750	R	EURIBOR	1,450	A-1	EURIBOR	23,93	64,48
OPAC DU LOIRET	1997	X Echéance constante	LOGEM LOIRET - CONSTRUCTION DE 28 LOGEMENTS QUARTIER DE LA BUTTE - TRANCHE 3	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	667 650,47	226 716,09	7,50	A	R		0,750	R		1,950	A-1		4 420,96	28 236,08
OPAC DU LOIRET	1997	X Echéance constante	LOGEM LOIRET - CONSTRUCTION 12 LOGTS (Butte) - Tranche 2	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	255 961,90	86 713,06	7,17	A	R		5,800	R		1,950	A-1		1 690,90	10 905,36
OPAC DU LOIRET	1999	X Echéance constante	LOGEM LOIRET - CONSTRUCTION 4 LOGTS (LES CIGALES)	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	101 226,15	40 951,42	9,08	A	R		0,750	R		1,950	A-1		798,56	4 133,58
OPAC DU LOIRET	1996	X Echéance constante	LOGEM LOIRET - CONSTRUCTION 10 LOGEMENTS QUARTIER DE LA BUTTE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	228 126,22	70 191,99	6,75	A	R		0,750	R		1,950	A-1		1 368,75	9 993,96
VALLOGIS	1993	X Echéance constante	VALLOGIS - AQUISITION ET AMELIORATION DE 8 LOGEMENTS RUE DES CINQ NOYERS ET RUE DU PASSAGE AUX PRETR	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	83 420,41	28 246,48	6,75	A	R		5,800	R		1,950	A-1		550,80	3 741,98

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
VALLOGIS	2011	X Echéance constante	VALLOGIS - ACQUISITION ET AMELIORATION DE 3 LOGEMENTS AU 11-13 ET 15 ALLEE DU PIPORETTE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26 718,41	10 020,28	9,00	T	F		3,490	F		3,490	A-1		333,19	936,45
VALLOGIS	2017	X Echéance constante	VALLOGIS - CONSTRUCTION DE 9 LOGEMENTS LOCATIFS AU CLOS SAINT MARTIN	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	233 926,12	176 724,53	11,92	A	F		2,000	F		2,000	A-1		3 534,49	14 031,75
VALLOGIS	2009	X Echéance constante	VALLOGIS - REALISATION DE 18 LOGEMENTS POUR PERSONNES AGEES - QUARTIER DE LA BUTTE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	322 461,31	168 511,40	8,00	A	V		5,270	V		1,950	A-1		3 285,98	16 914,51
VALLOGIS	2009	X Echéance constante	VALLOGIS - REALISATION DE 18 LOGEMENTS POUR PERSONNES AGEES - QUARTIER DE LA BUTTE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	9 116,62	4 764,16	8,00	A	V		5,270	V		1,950	A-1		92,90	478,21
VALLOGIS	1993	X Echéance constante	VALLOGIS - REALISATION DE 3 LOGEMENTS SIS 34 ET 36 PASSAGE AUX PRETRES	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	83 420,41	28 246,50	6,75	A	R		5,800	R		1,950	A-1		550,81	3 741,97
TOTAL GENERAL					3 926 887,28	2 515 629,05											37 868,32	152 923,11

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
657362	01	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	CCAS CHATEAUNEUF SUR LOIRE	Etablissement de droit public	49 000,00
6574	8	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	AVEC	Association	250,00
6574	1	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	AMICALE EMPLOYES MUNICIPAUX	Association	5 700,00
6574	2	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Association	1 000,00
6574	3	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DONNEURS DE SANG BENEVOLES	Association	500,00
6574	4	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	CLIC DU VAL D OR	Etat	1 400,00
6574	5	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	LIGUE CONTRE LE CANCER	Association	500,00
6574	6	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	SECOURS CATHOLIQUE	Association	600,00
6574	7	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	JEUNES SAPEURS POMPIERS JARGEAU	Association	200,00
6574	9	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	SCOLAIRE ECOLE ELEM GENEVOIX	Association	765,00
6574	10	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	SCOLAIRE ECOLE ELEM MORVANT	Association	735,00
6574	11	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	SCOLAIRE ECOLE MATERN GENEVOIX	Association	450,00
6574	12	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	SCOLAIRE ECOLE MATERN MORVANT	Association	450,00
6574	13	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	FCPE CONSEIL LOCAL CHATEAUNEUF	Association	100,00
6574	69	SUBVENTION FONCTIONNEMENT DE	SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	Association	200,00
6574	14	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	IME CLOS SAINT MARTIAL	Association	2 000,00
6574	15	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	JMF DELEGATION	Association	1 000,00
6574	70	SUBVENTION FONCTIONNEMENT DE	CASTELFUN	Association	2 500,00
6574	17	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	ACACIA	Association	1 200,00
6574	19	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	JUMELAGES	Association	1 600,00
6574	21	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	CHATEAUNEUF ACCUEIL	Association	1 100,00
6574	22	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	CHORALE LA GALIOTE	Association	1 500,00
6574	23	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	CLAAM	Association	2 000,00
6574	24	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	COMITE DE CARNAVAL	Association	3 000,00
6574	25	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	COMMUNAUTE DES MARINIERS	Association	1 300,00
6574	26	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	ECOLE DE MUSIQUE ET HARMONIE DE CHATEAUNEUF	Association	51 000,00
6574	27	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	FOYER LOISIRS 3EME AGE	Association	500,00
6574	28	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	GENEALOGIE CASTELNEUVIENNE	Association	150,00
6574	29	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	IMAGES ET SONS DU LOIRET	Association	2 000,00
6574	30	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	AMIS DE L ORGUE	Association	2 500,00
6574	31	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	AMIS DU MUSEE DE LA MARINE	Association	3 000,00
6574	32	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	AMIS DU PARC	Association	500,00
6574	34	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DOYOTTES DE LOIRE	Association	200,00
6574	35	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	PECHE ET PISCICULTURE GARDON DU CHASTAING	Association	500,00
6574	36	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	AQUA CLUB CASTELNEUVIEN	Association	2 800,00
6574	38	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	ACPS	Association	1 600,00
6574	37	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	VOLLEY BALL CASTELNEUVIEN	Association	4 000,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	39	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	ASS SPORTIVE SCOLAIRE CASTELNEUVIENNE	Association	1 800,00
6574	40	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	BASKET CLUB CASTELNEUVIEN	Association	5 700,00
6574	41	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	BOXING CLUB CASTELNEUVIEN	Association	4 200,00
6574	44	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	CAVO CIE DES ARCHERS VAL D OR	Association	450,00
6574	45	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	CHATEAUNEUF ARTS ET LOISIRS	Association	7 000,00
6574	46	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	CHATEAUNEUF TENNIS DE TABLE	Association	2 350,00
6574	47	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	GYMNASTIQUE RYTHMIQUE CASTELNE	Association	2 500,00
6574	48	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	JUDO CLUB CASTELNEUVIEN	Association	8 500,00
6574	49	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	BOULE CASTELNEUVIENNE	Association	2 200,00
6574	50	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	RANDONNEURS CASTELNEUV MARCHÉ	Association	350,00
6574	51	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	NATATION CHATEAUNEUF SUR LOIRE	Association	1 500,00
6574	52	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	QWAN KI DO CHATEAUNEUF	Association	1 500,00
6574	53	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	RUGBY CLUB CASTELNEUVIEN	Association	8 000,00
6574	54	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	TENNIS CLUB CHATEAUNEUF	Association	6 500,00
6574	56	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	USC	Association	22 000,00
6574	57	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	USEP ECOLE ELEM MORVANT	Association	500,00
6574	58	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	USEP ECOLE ELEMENTAIRE GENEVOIX	Association	800,00
6574	59	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	VELO CLUB CASTELNEUVIEN	Association	4 200,00
6574	60	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	FNACA COMITE LOCAL	Association	600,00
6574	61	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	ANCIENS COMBATTANTS	Association	1 000,00
6574	63	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	SOUVENIR FRANCAIS	Association	1 500,00
6574	64	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	ADEC	Association	2 800,00
6574	43	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	CASTEL FORME PHYSIQUE	Association	1 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
AP-10025	508 300,00	0,00	508 300,00	507 433,80	0,00	0,00	0,00
AP-10018	1 180 200,00	0,00	1 180 200,00	1 170 740,90	0,00	0,00	0,00
AP-10020	1 860 000,00	30 000,00	1 890 000,00	70 383,37	1 338 990,00	474 084,00	6 000,00
AP-10023	1 297 095,00	0,00	1 297 095,00	1 290 144,04	0,00	0,00	0,00
AP-10024	415 000,00	0,00	415 000,00	414 222,24	0,00	0,00	0,00
AP-10028	1 745 000,00	1 038 200,00	2 783 200,00	4 001,40	871 580,00	1 090 000,00	817 618,00
AP-10029	0,00	432 000,00	432 000,00	0,00	232 000,00	200 000,00	0,00
AP-10030	0,00	262 000,00	262 000,00	0,00	50 000,00	212 000,00	0,00
AP-10031	0,00	452 000,00	452 000,00	0,00	250 000,00	202 000,00	0,00
AP-10032	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00	20 000,00	40 000,00	20 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		19,00	1,00	20,00	19,00	1,00	20,00
Adjoint administratif	C	2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint administratif principal de 2ème	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Attaché	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		57,00	1,00	58,00	53,00	2,00	55,00
Adjoint technique	C	26,00	1,00	27,00	24,00	1,00	25,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	11,00	0,00	11,00	10,00	0,00	10,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	12,00	0,00	12,00	12,00	0,00	12,00
Agent de maîtrise	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Technicien principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		6,00	0,00	6,00	6,00	1,00	7,00
ATSEM principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ATSEM principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Assistant socio éducatif	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur des APS principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		8,00	1,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint du patrimoine	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Assistant de conservation principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conservation principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché de conservation du patrimoine	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		16,00	5,00	21,00	16,00	1,00	17,00
Adjoint d'animation	C	10,00	5,00	15,00	10,00	1,00	11,00
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		6,00	0,00	6,00	4,00	0,00	4,00
Brigadier-chef principal	C	5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
Chef de service de police municipale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		113,00	8,00	121,00	108,00	5,00	113,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	ADM	446	0,00	A 3-1	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	354	0,00	A 3-1	CDD
Adjoint technique	C	TECH	356	0,00	A 3-2	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	MS	356	0,00	A 3-2	CDD
Ingénieur		TECH	697	0,00	A 3-3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				74 641,76		
Adjoint d'animation		ANIM		42 641,76	A	A CAE
Adjoint d'animation	C	ANIM	354	0,00	A 3-a	CDD
Adjoint technique	C	TECH	354	0,00	A 3-a	CDD
Adjoint technique	C	TECH	363	0,00	A 3-a	CDD
Apprenti		OTR		12 000,00	A	A Env + CTM
Vacataire		OTR		20 000,00	A	A Musée 9000 + PM 11000
TOTAL GENERAL				74 641,76		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à MAIRIE DE CHATEAUNEUF SUR LOIRE (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
01/11/2015 - SA	SAUR REGION CENTRE OUEST	SAUR REGION CENTRE OUEST	Société Française	762 347,09
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
25/06/1992 -	VALLOGIS	VALLOGIS	Société Française	83 420,41
16/12/1992 -	VALLOGIS	VALLOGIS	Société Française	83 420,41
30/03/2001 -	LOGEMLOIRET	LOGEMLOIRET	Société Française	2 515,41
25/01/2008 - SA	IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	Société Française	78 149,00
01/01/2009 -	VALLOGIS	VALLOGIS	Société Française	9 116,62
13/03/2009 -	LOGEMLOIRET	LOGEMLOIRET	Société Française	143 162,50
10/04/2009 -	VALLOGIS	VALLOGIS	Société Française	322 461,31
01/12/2010 -	VALLOGIS	VALLOGIS	Société Française	26 718,42
21/09/2012 -	LOGEMLOIRET	LOGEMLOIRET	Société Française	667 650,47
21/09/2012 -	LOGEMLOIRET	LOGEMLOIRET	Société Française	101 226,15
21/09/2012 -	LOGEMLOIRET	LOGEMLOIRET	Société Française	218 611,89
21/09/2012 -	LOGEMLOIRET	LOGEMLOIRET	Société Française	255 961,90
10/07/2015 -	LOGEMLOIRET	LOGEMLOIRET	Société Française	650 000,00
10/07/2015 -	LOGEMLOIRET	LOGEMLOIRET	Société Française	150 000,00
10/07/2015 -	LOGEMLOIRET	LOGEMLOIRET	Société Française	37 500,00
10/07/2015 -	LOGEMLOIRET	LOGEMLOIRET	Société Française	160 000,00
01/04/2016 -	LOGEMLOIRET	LOGEMLOIRET	Société Française	635 538,50
01/04/2016 -	LOGEMLOIRET	LOGEMLOIRET	Société Française	57 961,50
01/05/2016 -	VALLOGIS	VALLOGIS		233 926,12
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
12/03/2021 -	ECOLE DE MUSIQUE ET HARMONIE DE CHATEAUNEUF	ECOLE DE MUSIQUE ET HARMONIE DE CHATEAUNEUF	Association	51 000,00
12/03/2021 -	USEP ECOLE ELEM MORVANT	USEP ECOLE ELEM MORVANT	Association	500,00
12/03/2021 -	USEP ECOLE ELEMENTAIRE GENEVOIX	USEP ECOLE ELEMENTAIRE GENEVOIX		800,00
12/03/2021 -	ANCIENS COMBATTANTS	ANCIENS COMBATTANTS		1 000,00
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
SMAEDAOL			3 100,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 28

Nombre de suffrages exprimés : 29

VOTES :

Pour : 26

Contre : 3

Abstentions : 0

Date de convocation : 05/03/2021

Présenté par Le Président de séance (1),

A Châteauneuf-sur-Loire, le 12/03/2021

Le Président de séance,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Châteauneuf-sur-Loire, le 12/03/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

01 - GALZIN Florence	
02 - PLISSON Régis	
03 - PIERRE Marielle	
04 - BOISJIBAUT Frédéric	
05 - VERCRUYSSSEN Michèle	
06- DUBOIS Robert	
07 -GAUGE-GRÜN Martine	
08 - ASENSIO Philippe	
09 - PERROTIN Christian	
10 - ROUSSEAU Bernadette	
11 - LEBRET Gérard	
12 - PASSIGNY Christian	
13 - VENON Françoise	
14 - MEUNIER Eric	
15 - MORISSET Nicole	
16 - GOUSSARD Olivier	
17 - MEUNIER Eveline	
18 - PERGAUD Christiane	
19 - DUVERGER Michel	
20 - GUEROULT Benoît	
21 - COLCOMB Armelle	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

22 - STIENNE Christine	
23 - KASPRZYK Nathalia	
24 - COLIN Renaud	
25 - PARMENTIER Lucie	
26 - POTHAIN Yoann	
27 - LEMOINE Monique	
28 - ZENTARI Hasna	
29 - DESNOYER Damien	

Certifié exécutoire par Le Président de séance (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 24/03/2021, et de la publication le 25/03/2021

A Châteauneuf-sur-Loire, le 19/03/2021

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.